



Date: le 4 mars, 1977

For Release: immédiate

Pour Publication:

Célébration du Jour du Commonwealth

Le Premier ministre a annoncé que le Jour du Commonwealth sera célébré au Canada comme dans tous les pays du Commonwealth le lundi 14 mars, et ensuite, tous les ans, le second lundi de mars. Nos trente-cinq partenaires du Commonwealth ont accepté la proposition faite par M. Trudeau en 1975, à Kingston, lors de la réunion des chefs de gouvernement, à l'effet qu'on choisisse un jour spécial dans l'année pour souligner les liens qui unissent les pays du Commonwealth.

On a choisi le second lundi de mars parce qu'il n'y a aucune fête nationale qui tombe en ce jour et que l'année scolaire est en cours dans tous les pays du Commonwealth. On espère que les professeurs profiteront de l'occasion pour parler du Commonwealth en classe. Ce jour ne sera pas inscrit parmi les congés statutaires; on cherche plutôt à lui donner un but éducatif, afin d'informer les Canadiens et le monde en général de l'importance du Commonwealth et du prix que le Canada attache à cette association unique de pays de dimensions de races et de cultures si différentes.

Le ministère des Affaires extérieures a préparé de la documentation à distribuer en rapport avec le Jour du Commonwealth. D'autre part, les drapeaux des trente-six pays du Commonwealth flotteront toute la journée Square de la Confédération.